

# REPUBLIQUE FRANCAISE

## Ministère de la Justice

### Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2018 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Muret

NOR : JUSB 182 2496 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Toulouse en date du 26 juillet 2018, portant délégation au tribunal d'instance de Muret ;*

## ARRÊTE

### Article 1

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Michèle VIOLTON, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Muret.

### Article 2

Madame Josiane PUJOL (BELINGUIER), adjointe administrative principale au tribunal d'instance de Toulouse, déléguée par décision des chefs de cour en date du 26 juillet 2018 au tribunal d'instance de Muret, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée à titre exceptionnel pour la période du 20 août 2018 au 19 décembre 2018, régisseuse intérimaire audit tribunal.

### Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de TOULOUSE, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 1<sup>er</sup> août 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY